DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

COMMUNE DE Vagnas en Ardèche méridionale

6 place de la Mairie,
07150 Vagnas
Tél. : 04 75 38 62 97
Courriel : ma-vagnas@wanadoo.fr
www.vagnas-ardeche.com

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 AVRIL 2025

Deuxième convocation suite à non atteinte du quorum le vendredi 4 avril 2025

Le lundi 8 avril s'est tenu le conseil municipal du 4 avril reporté pour cause de non atteinte du quorum.

PRESENTS : Monique MULARONI- Michel FAILLA- Florent TRITTO-Christine BUISSON- Louise LACOSTE-Jerome ROUX-

ABSENTS : Josiane BOUNIOL- Christine EYBALIN a donné pouvoir à Florent Tritto- Hubert MARTIN- Bernard SCHAEK- Regine LAIGNEL.

La séance a été ouverte à 18h05

Secrétaire de Séance : Louise LACOSTE

L'ordre du jour comprendra les point suivants :

- Adoption du procès verbal du 28 février 2025
- Vote du compte financier unique année écoulée 2024
 ***Commune**
 ***Assainissement**
 ***Lotissement**

- Affectation du résultat année 2024
 *** Commune**
 *** Assainissement**
 ***Lotissement**

-Vote des taxes communales 2025
- Fonds unique au logement
- Demandes de subventions communales
- Questions diverses.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 28 FEVRIER 2025

Madame le Maire soumet au vote l'adoption du procès verbal :

Le conseil adopte à l'unanimité le procès verbal du 28 février 2025

VOTE DU COMPTE FINANCER UNIQUE 2024
***Commune :**

Madame Soulas, secrétaire a présenté les tableaux du compte sans omettre les explications qui s'imposent. Tous les conseillers ont suivi attentivement .

(voir tableaux)

Michel FAILLA 1er adjoint soumet au vote le compte financier unique de la commune

1 Abstention (C.Eybalin) 5 pour : adopté à la majorité

*** Assainissement**
(voir tableau)

La secrétaire expose les tableaux avec le détail de chaque compte et Monsieur Michel Failla 1er adjoint soumet au vote

1 Abstention (C. Eybalin) 5 pour adopté à la majorité

*** Lotissement**

(Voir tableau)
La secrétaire expose les tableaux avec les explications de chaque compte **et Michel FAILLA 1er adjoint soumet au vote :**

1 abstention (C. Eybalin) et 5 pour Adopté à la majorité

AFFECTATION DU RESULTAT 2024
*** Assainissement**
(voir tableaux)

Après explications et présentations **Mr FAILLA 1er adjoint soumet au vote l'affectation du résultat du compte assainissement :**

1 Abstention (C.Eybalin) et 5 pour adopté à la majorité

*** Commune**

(voir tableaux
Après présentation des comptes et explications, **Mr FAILLA 1er adjoint soumet au vote l'affection du compte de la commune :**

1 abstention (C. Eybalin) 5 pour adopté à la majorité
***Lotissement**

(voir tableaux)

Après explications et réponses données aux élus, **Mr Failla soumet au vote l'affectation du résultat du lotissement**

1 abstention (C. Eybalin) 5 pour : adopté à la majorité

Madame Christine Eybalin par la voix de Florent Tritto cite « *qu'elle s'abstient mais elle ne met pas en doute le professionnalisme et l'équité des secrétaires* » fin de citation .

Ce à quoi l'ensemble du conseil présent a esquissé un sourire en soulignant qu'à aucun moment ou situation le sérieux des secrétaires n' a été mis en cause par l'ensemble des élus.

VOTE DES TAXES COMMUNALES POUR 2025

Madame Mularoni soumet au conseil une éventuelle augmentation des taxes communales pour l'année 2025.

A l'unanimité l'ensemble du conseil a voté CONTRE l'augmentation des taxes Adopté à l'unanimité

FONDS UNIQUE AU LOGEMENT (voir texte)

Madame le maire expose et souligne que le département pilote l'aide au logement.

La commune participe à hauteur de 0,45€ par habitant soit multiplié par 645 habitants

le conseil vote pour à l'unanimité cette participation

ADAPEI (voir delib)

Il existe déjà une aide et une grande participation par le club des sans soucis pour une opération BRIOCHES en octobre qui dégage déjà une aide suffisante

Le conseil à l'unanimité vote contre une aide supplémentaire.

SECOURS POPULAIRE SOLIDARIBUS

Madame le Maire explique que cette association se propose de présenter un spectacle pour les enfants de l'école à la période de Noël . Mais le conseil craint que cela n'aboutisse à une aide perenne et réfute cette proposition

Madame le Maire soumet au vote
le conseil à l'unanimité se prononce contre

La séance a été levée à 20h06

La secrétaire de séance

Louise LACOSTE

MAIRIE de VAGNAS (Ardèche)

Le Maire,

Monique MULARONI